

RCS : BELFORT Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 40053 Numéro SIREN : 350 028 460 Nom ou dénomination : STARTECH
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt 2753

Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/2753

Déposant :

Nom/dénomination : STARTECH

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 350 028 460

N° gestion : 1989 B 40053

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STARTECH Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 13 Ter Rue du Prélot 25450 DAMPRICHARD Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 5 0 0 2 8 4 6 0 0 0 0 3 7 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	104 696	98 666	6 030	
	Fonds commercial (1)	AH	39 789		39 789	
	Autres immobilisations incorporelles	AI				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AK				
	Terrains	AM				
	Constructions	AO				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AQ				
	Autres immobilisations corporelles	AR	2 032 662	1 564 452	468 209	
	Immobilisations en cours	AT	543 083	317 088	225 994	
	Avances et acomptes	AV				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX				
	Autres participations	AY				
	Créances rattachées à des participations	CT				
	Autres titres immobilisés	CU	36 125		36 125	
	Prêts	BB	142 792		142 792	
	Autres immobilisations financières*	BD				
	BF					
	BH	15 000		15 000		
TOTAL (II)		BJ	2 914 148	1 980 207	933 941	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	353 326		353 326
		En cours de production de biens	BN	1 289 000		1 289 000
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 846 192	2 099	1 844 092
		Autres créances (3)	BZ	59 268		59 268
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CC			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CD				
	Charges constatées d'avance (3)*	CE	1 400 639		1 400 639	
		CF	45 813		45 813	
	TOTAL (III)	CH	4 994 240	2 099	4 992 140	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CJ				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CW				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CM				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CN				
		CO	7 908 388	1A 1 982 307	5 926 081	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :					
		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STARTECH		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 332 834)	DA	332 834
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	502 975
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	26 648
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 153 977
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	745 087
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 761 523
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	18 000
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	18 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	427 797
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	48 726
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	897 172
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	707 825
	Dettes fiscales et sociales	DY	924 762
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	140 275
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 146 558
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 926 081
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 991 570
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 551	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STARTECH							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	4 339 936	FE	5 505 395	FF	9 845 331	
		FG	258 309	FH	153 257	FI	411 567	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 598 245	FK	5 658 653	FL	10 256 899	
	Production stockée*				FM	(860 350)		
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	1 955		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	167 364		
	Autres produits (1) (11)				FQ	2		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 565 871
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 592 953	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(165 326)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 568 311	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	131 389	
	Salaires et traitements*					FY	2 240 607	
	Charges sociales (10)					FZ	924 497	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	214 395	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	285	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	140 315	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 647 429
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	918 441
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 016
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 832
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	2 338
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	6 187	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 010
	Différences négatives de change						GS	7 468
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	10 479
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 291)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	914 150	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS STARTECH		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 336	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	67 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	50 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	119 336	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 200	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	32 753	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	36 953	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	82 382	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	251 446	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 691 395	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 946 308	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	745 087	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	HY		
		IG		
	(3) Dont {	HP	25 662	
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) {	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	26 973	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 079			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	32 753			
Produits des cessions d'éléments d'actif		67 000		
Provisions pour risques et charges		50 000		
EXceptionnels Divers	3 121	2 336		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS STARTECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 5 926 082 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 745 087 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 Juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 6 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1,5 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 66 853 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 648 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Indemnités de fin de carrière:

Les indemnités de départ en retraite sont considérées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles sont dues.

Les droits acquis chaque année ne font pas l'objet de provision.

L'entreprise a souscrit un contrat d'assurance en 2005 "Extension Capital Fin de Carrière".

- Droit Individuel à la formation:

Les droits éventuels acquis par les salariés en matière de DIF ne sont pas provisionnés.

- Fusion Absorption de la société PROBOTECH par la société STRATECH :

Par traité de Fusion du 30 Juin 2017, la société STARTECH a décidé la fusion-absorption de la société PROBOTECH avec effet rétroactif au 01 Janvier 2017.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	39 789			39 789
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	105 747	5 500	6 551	104 696
Immobilisations incorporelles	145 536	5 500	6 551	144 486
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 000 217	244 026	211 581	2 032 662
- Installations générales, agencements aménagements divers	207 890	96 764		304 655
- Matériel de transport	92 365			92 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	144 835	7 883	6 655	146 064
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	12 918		12 917	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 458 225	348 673	231 152	2 575 746
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	167 526	11 391		178 917
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	15 000			15 000
Immobilisations financières	182 526	11 391		193 917
ACTIF IMMOBILISE	2 786 288	365 564	237 703	2 914 149

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 500	348 673	11 391	365 564
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 500	348 673	11 391	365 564
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		12 917		12 917
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	6 551	218 235		224 786
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	6 551	231 152		237 703

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	39 789
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	39 789

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MGR MONNIER ENERGIES 90330 CHAUX	51 750	595 786	53,14	426 301
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	36 125	36 125	141 695		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	99 771	5 446	6 551	98 666
Immobilisations incorporelles	99 771	5 446	6 551	98 666
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 597 788	145 491	178 827	1 564 452
- Installations générales, agencements aménagements divers	125 241	24 565		149 806
- Matériel de transport	36 136	21 314		57 450
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	98 908	17 580	6 655	109 833
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 858 073	208 950	185 482	1 881 541
ACTIF IMMOBILISE	1 957 844	214 396	192 033	1 980 207

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	5 446	208 950	214 396
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	5 446	208 950	214 396
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	6 551	185 482	192 033
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	6 551	185 482	192 033

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 109 067 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	142 792		142 792
Prêts			
Autres	15 000		15 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 846 192	1 846 192	
Autres	59 268	59 268	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 814	45 814	
Total	2 109 067	1 951 274	157 792
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Interets courus	1 098
Clients - factures à établir	3 028
Fournisseurs - rrr à obtenir	6 332
Total	10 457

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision clients douteux	2 100
TOTAL	2 100

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 332 834,00 euros décomposé en 832 085 titres d'une valeur nominale de 0,40 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	832 085	0,40
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	832 085	0,40

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
LOCATELLI Serge 25140 LES ECORCES	43,13	358 892,00
LOCATELLI STEPHANE 25140 LES ECORCES	14,58	121 331,00
LOCATELLI LAURE-HELENE 25140 LES ECORCES	14,58	121 331,00
LOCATELLI RAFAEL 25120 MAICHE	14,56	121 212,00
VITTE Roland 25120 LES BRESEUX	13,12	109 200,00
LOCATELLI COLETTE 25140 LES ECORCES	0,01	119,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	18 000				18 000
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	50 000		50 000		
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	68 000		50 000		18 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			50 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 249 386 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 551	6 551		
- à plus de 1 an à l'origine	421 246	163 430	257 816	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	707 826	707 826		
Dettes fiscales et sociales	924 762	924 762		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	189 001	189 001		
Produits constatés d'avance				
Total	2 249 386	1 991 570	257 816	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	170 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	200 202			
(**) Dont envers les associés	48 726			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 48 726 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	878
Honoraire juridique a payer	1 836
Honoraire cac a payer	6 030
Cotisation cetim a payer	2 592
Honoraire a payer	8 280
Edf a payer	1 652
Frs divers - fac.non parvenue	60 641
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	192
Frais de banque a payer	6 551
Associés - interets courus	577
Provisions congés payés	123 585
Prime a payer	50 000
Interessement a payer	236 560
Charges sociales - charges à payer	1 259
Charges sociales / cp a payer	58 712
Charges sociales / primes a payer	24 465
Cvae a payer	16 098
Total	599 908

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Avance credit bail	45 813		
Total	45 813		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 333 432	5 505 395	9 838 827
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	6 505		6 505
Travaux	108 129		108 129
Etudes	18 962		18 962
Prestations de services	78 454	153 257	231 711
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	52 766		52 766
TOTAL	4 598 247	5 658 652	10 256 899

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 025 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			148 305	19 305	167 609
Cumul exercices antérieurs			837	1 394	2 231
Dotations de l'exercice			19 150	6 435	25 585
Amortissements			19 986	7 829	27 815
Cumul exercices antérieurs			6 560	6 560	13 119
Exercice			47 935	4 609	52 544
Redevances payées			54 494	11 169	65 663
A un an au plus			37 541	4 609	42 150
A plus d'un an et cinq ans au plus			55 982	3 457	59 439
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			93 523	8 066	101 589
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 483	193	1 676
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			1 483	193	1 676
Montant pris en charge dans l'exercice			19 251	6 412	25 662

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 106 618 euros

- Part des engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 30 977 euros

Indemnités de fin de carrière:

La provision globale pour l'ensemble des salariés, calculée sur la base d'un départ volontaire à l'âge légal et déterminée selon les droits acquis par les salariés à la date de clôture corrigée d'une probabilité de survie, a été évaluée à 106 618.27 €.

Les indemnités de départ en retraite sont considérées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles sont dues.

Les droits acquis chaque année ne font pas l'objet de provision.

L'entreprise a souscrit un contrat d'assurance en 2005 "Extension Capital Fin de Carrière".

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

 Autres informations

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

STARTECH
Société par actions simplifiée
Au capital de 332 834 euros
Siège social : 13 Ter, Rue du Prélôt
25450 DAMPRICHARD
350 028 460 RCS BELFORT

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 745 087,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	745 087,25 euros
A la réserve légale	6 635,09 euros

Solde	738 452,16 euros
A titre de dividendes	124 812,75 euros
Soit 0,15 euros par action	
Le solde	613 639,41 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 767 617,02 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juillet 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de



12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 124 812,75 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividende	Autres revenus distribués	
31/12/2017	199 700,40		
31/12/2016	60 000,00		
31/12/2015	20 000,00		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Serge LOCATELLI



Startech

S.A.S. au capital de 332 834 €
13 TER RUE PRELOT
25450 DAMPRICHARD
RCS BELFORT : 350 028 460

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Siège social : Immeuble le Saphir - 14 Quai du Commerce - CP 113 - 69009 LYON
Avvens est membre du groupe Avvens - Société de Commissariat aux Comptes inscrite à LYON
SA au capital de 150 000 euros - RCS LYON 305 446 577 - TVA intracommunautaire FR46305446577
Tél. +33 (0)4 72 85 75 00 – www.crowe-avvens.fr

Audit / Tax / Advisory

Smart decisions. Lasting value.

Startech

S.A.S. au capital de 332 834 €
13 TER RUE PRELOT
25450 DAMPRICHARD
RCS BELFORT : 350 028 460

A l'Assemblée Générale de la société STARTECH,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STARTECH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

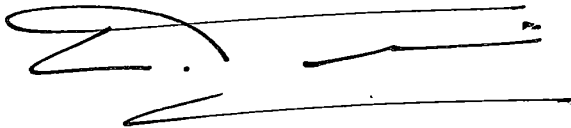
Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Oyonnax, le 6 juin 2019,

Avvens

Membre de Crowe Global

Commissaire aux comptes



Clément TOMASINI
Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
BILAN ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	104 696	98 666	6 030	5 976
Fonds commercial	39 789		39 789	39 789
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	2 032 662	1 564 452	468 210	402 429
Autres immobilisations corporelles	543 083	317 089	225 995	184 806
Immobilisations en cours / Avances & acomptes				12 918
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	178 917		178 917	167 526
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 000		15 000	15 000
ACTIF IMMOBILISE	2 914 149	1 980 207	933 942	828 443
Stocks				
Matières premières & autres approv.	353 326		353 326	188 000
En cours de production de biens	1 289 000		1 289 000	2 149 350
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 846 192	2 100	1 844 092	883 615
Fournisseurs débiteurs	43 371		43 371	36
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				38 254
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 897		15 897	198 016
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				4 137
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 400 640		1 400 640	1 696 979
Charges constatées d'avance	45 814		45 814	15 415
ACTIF CIRCULANT	4 994 240	2 100	4 992 140	5 173 802
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
COMPTES DE REGULARISATION				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL BILAN ACTIF	7 908 389	1 982 307	5 926 082	6 002 245

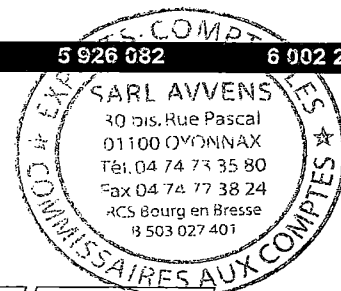


EXCO NAXIS

6 rue du Rhône BP 20072 - 90002 BELFORT Cedex

Tél.: 03.84.28.17.16

8



Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
BILAN PASSIF		
Capital social ou individuel	332 834	332 834
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	502 976	502 976
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	26 648	14 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 153 978	1 122 860
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	745 087	242 966
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 761 523	2 216 136
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	18 000	68 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 000	68 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	421 246	451 509
Découverts et concours bancaires	6 551	6 157
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	427 797	457 666
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	48 726	1 607
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	897 173	1 752 269
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	707 826	754 842
Personnel	410 440	254 049
Organismes sociaux	295 386	321 047
Etat, Impôts sur les bénéfices	117 133	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	85 706	159 618
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	16 098	11 910
Dettes fiscales et sociales	924 762	746 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	140 275	5 100
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 146 559	3 718 109
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL BILAN PASSIF	5 926 082	6 002 245



EXCO NAXIS

6 rue du Rhône BP 20072 - 90002 BELFORT Cedex

Tél.: 03.84.28.17.16

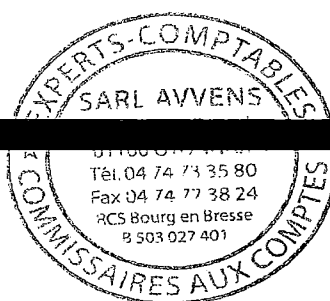
9



[Signature]

Compte de Résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue	10 256 899	8 738 405
Production stockée	-860 350	-351 618
Subventions d'exploitation	1 956	4 351
Autres produits	167 367	13 719
Total	9 565 871	8 404 857
CONSOMMATION M/S&S & MAT		
Achats de marchandises		
Var. Stock de marchandises		
Achats de matières premières	3 592 954	2 702 347
Var. Stock de matières premières	-165 326	582 454
Autres achats et charges externes	1 568 312	1 423 111
Total	4 995 940	4 707 912
MARGE GLOBALE	4 569 932	3 696 945
CHARGES		
Impôts, taxes et versements assimilés	131 389	90 084
Salaires et Traitements	2 240 607	2 050 659
Charges sociales	924 497	884 383
Amortissements et provisions	214 681	280 710
Autres charges	140 315	80
Total	3 651 490	3 305 916
RESULTAT D'EXPLOITATION	918 442	391 028
Produits financiers	6 188	17 141
Charges financières	10 479	4 086
Résultat financier	-4 291	13 055
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	914 151	404 083
Produits exceptionnels	119 336	69 542
Charges exceptionnelles	36 953	155 068
Résultat exceptionnel	82 383	-85 526
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	251 446	75 591
RESULTAT DE L'EXERCICE	745 087	242 966



EXCO NAXIS

6 rue du Rhône BP 20072 - 90002 BELFORT Cedex

Tél.: 03.84.28.17.16

16



[Signature]

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS STARTECH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 5 926 082 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 745 087 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 Juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

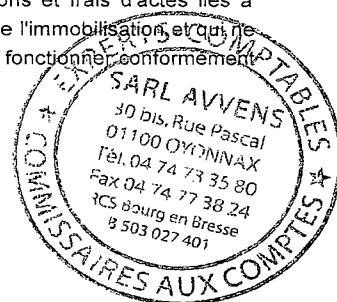
Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation, et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 6 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1,5 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 66 853 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 648 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Indemnités de fin de carrière:

Les indemnités de départ en retraite sont considérées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles sont dues.

Les droits acquis chaque année ne font pas l'objet de provision.

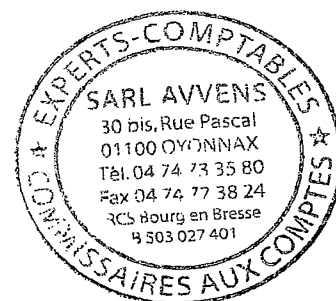
L'entreprise a souscrit un contrat d'assurance en 2005 "Extension Capital Fin de Carrière".

- Droit Individuel à la formation:

Les droits éventuels acquis par les salariés en matière de DIF ne sont pas provisionnés.

- Fusion Absorption de la société PROBOTECH par la société STRATECH :

Par traité de Fusion du 30 Juin 2017, la société STARTECH a décidé la fusion-absorption de la société PROBOTECH avec effet rétroactif au 01 Janvier 2017.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	39 789			39 789
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	105 747	5 500	6 551	104 696
Immobilisations incorporelles	145 536	5 500	6 551	144 486
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 000 217	244 026	211 581	2 032 662
- Installations générales, agencements aménagements divers	207 890	96 764		304 655
- Matériel de transport	92 365			92 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	144 835	7 883	6 655	146 064
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	12 918		12 917	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 458 225	348 673	231 152	2 575 746
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	167 526	11 391		178 917
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	15 000			15 000
Immobilisations financières	182 526	11 391		193 917
ACTIF IMMOBILISE	2 786 288	365 564	237 703	2 914 149



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

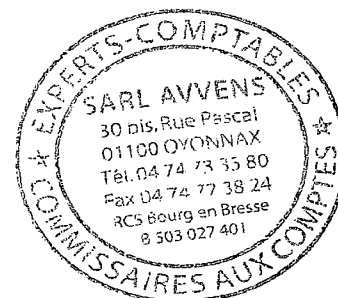
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 500	348 673	11 391	365 564
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 500	348 673	11 391	365 564
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		12 917		12 917
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	6 551	218 235		224 786
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	6 551	231 152		237 703

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2018

Éléments achetés	39 789
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	39 789



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

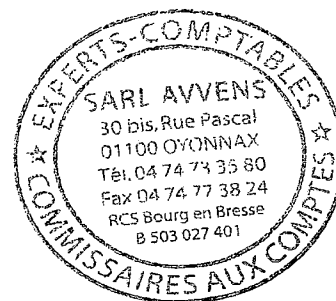
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MGR MONNIER ENERGIES 90330 CHAUX	51 750	595 786	53,14	426 301
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

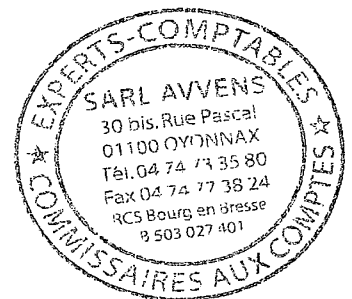
	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	36 125	36 125	141 695		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

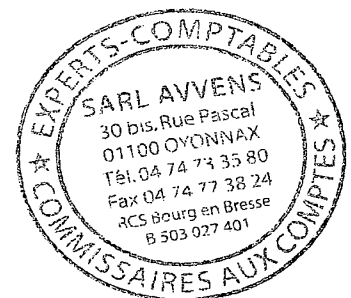
	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	99 771	5 446	6 551	98 666
Immobilisations incorporelles	99 771	5 446	6 551	98 666
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 597 788	145 491	178 827	1 564 452
- Installations générales, agencements aménagements divers	125 241	24 565		149 806
- Matériel de transport	36 136	21 314		57 450
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	98 908	17 580	6 655	109 833
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 858 073	208 950	185 482	1 881 541
ACTIF IMMOBILISE	1 957 844	214 396	192 033	1 980 207



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	5 446	208 950	214 396
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	5 446	208 950	214 396
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	6 551	185 482	192 033
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	6 551	185 482	192 033



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 109 067 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

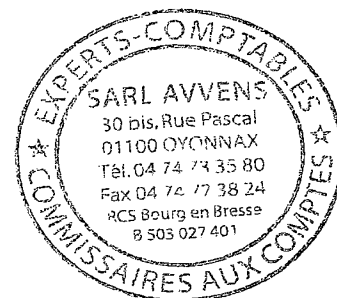
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	142 792		142 792
Prêts			
Autres	15 000		15 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 846 192	1 846 192	
Autres	59 268	59 268	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 814	45 814	
Total	2 109 067	1 951 274	157 792

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Interets courus	1 098
Clients - factures à établir	3 028
Fournisseurs - rrr à obtenir	6 332
Total	10 457



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision clients douteux	2 100
TOTAL	2 100

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 332 834,00 euros décomposé en 832 085 titres d'une valeur nominale de 0,40 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	832 085	0,40
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	832 085	0,40

Liste des propriétaires du capital

	% de détenation	Nombre de part ou d'actions
--	--------------------	--------------------------------

I. PERSONNES MORALES

II. PERSONNES PHYSIQUES

LOCATELLI Serge 25140 LES ECORCES	43,13	358 892,00
LOCATELLI STEPHANE 25140 LES ECORCES	14,58	121 331,00
LOCATELLI LAURE-HELENE 25140 LES ECORCES	14,58	121 331,00
LOCATELLI RAFAEL 25120 MAICHE	14,56	121 212,00
VITTE Roland 25120 LES BRESEUX	13,12	109 200,00
LOCATELLI COLETTE 25140 LES ECORCES	0,01	119,00



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	18 000				18 000
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	50 000		50 000		
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	68 000		50 000		18 000

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	50 000



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 249 386 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

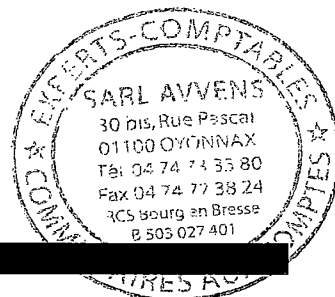
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 551	6 551		
- à plus de 1 an à l'origine	421 246	163 430	257 816	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	707 826	707 826		
Dettes fiscales et sociales	924 762	924 762		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	189 001	189 001		
Produits constatés d'avance				
Total	2 249 386	1 991 570	257 816	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	170 000
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	200 202
(**) Dont envers les associés	48 726

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 48 726 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	878
Honoraire juridique à payer	1 836
Honoraire cac à payer	6 030
Cotisation cetim à payer	2 592
Honoraire à payer	8 280
Edf à payer	1 652
Frs divers - fac.non parvenue	60 641
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	192
Frais de banque à payer	6 551
Associés - intérêts courus	577
Provisions congés payés	123 585
Prime à payer	50 000
Intéressement à payer	236 560
Charges sociales - charges à payer	1 259
Charges sociales / cp à payer	58 712
Charges sociales / primes à payer	24 465
Cvae à payer	16 098
Total	599 908

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Avance crédit bail	45 813		
Total	45 813		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 333 432	5 505 395	9 838 827
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	6 505		6 505
Travaux	108 129		108 129
Etudes	18 962		18 962
Prestations de services	78 454	153 257	231 711
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	52 766		52 766
TOTAL	4 598 247	5 658 652	10 256 899

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 025 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			148 305	19 305	167 609
Cumul exercices antérieurs			837	1 394	2 231
Dotations de l'exercice			19 150	6 435	25 585
Amortissements			19 986	7 829	27 815
Cumul exercices antérieurs			6 560	6 560	13 119
Exercice			47 935	4 609	52 544
Redevances payées			54 494	11 169	65 663
A un an au plus			37 541	4 609	42 150
A plus d'un an et cinq ans au plus			55 982	3 457	59 439
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			93 523	8 066	101 589
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 483	193	1 676
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			1 483	193	1 676
Montant pris en charge dans l'exercice			19 251	6 412	25 662

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 106 618 euros

- Part des engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 30 977 euros

Indemnités de fin de carrière:

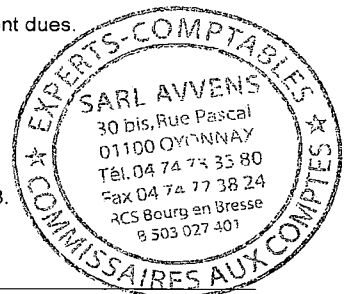
La provision globale pour l'ensemble des salariés, calculée sur la base d'un départ volontaire à l'âge légal et déterminée selon les droits acquis par les salariés à la date de clôture corrigée d'une probabilité de survie, a été évaluée à 106 618,27 €.

Les indemnités de départ en retraite sont considérées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles sont dues.

Les droits acquis chaque année ne font pas l'objet de provision.

L'entreprise a souscrit un contrat d'assurance en 2005 "Extension Capital Fin de Carrière".

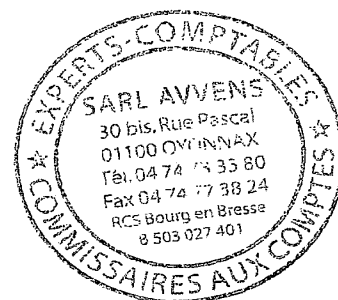
Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Autres informations

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

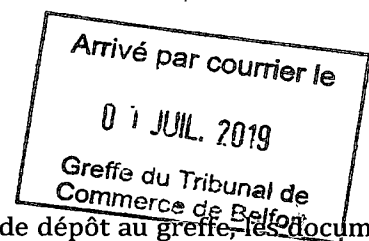


STARTECH
Société par actions simplifiée
Au capital de 332 834 euros
Siège social : 13 Ter, Rue du Prélôt
25450 DAMPRICHARD
350 028 460 RCS BELFORT

Greffe du Tribunal de commerce
1, Rue Morimont
90000 BELFORT

Le 27/06/2019

Objet : Dépôt des comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018



Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire de 45,73 euros pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Serge LOCATELLI

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "Serge LOCATELLI".

STARTECH S.A.S.
S.A.S. au capital de 332.834 €
13 ter, rue du Prélôt - B.P. 14
F - 25450 DAMPRICHARD
Tél. 03 81 44 51 90 - Fax 03 81 44 51 91
SIR. 350 028 460 00037 - Code APE 2899B



A handwritten signature in black ink, likely of the official responsible for the certified copy.